

Nancy, ce 15 Mai 1910.

72

Mon bien cher ami,

J'aurais encore bien plus sujet que vous de m'accuser de négligence dans l'entretien de notre correspondance réciproque. Et moi-même, je me suis senti relâché, sous l'influence de nobles difficultés, par la même cause qui vous paralysait vous-même. Je savais, par les uns ou les autres, que votre santé ne se rétablissait ni aussi vite ni aussi complètement que je l'espérais. Je ne pouvais vous écrire sans vous parler de vos misères et vous en demander des nouvelles plus précises. Le faisant, je risquais de vous peiner et d'aller au rebours des encouragements, que je me sens impuissant à vous apporter. Sans cette plainte et bien que souffrît mon amitié de n'être pas mieux informée de tout ce qui vous touche, j'ai eu

plus sage de m'abstenir, n'ayant d'ailleurs de ma côté rien d'intéressant à vous mander et avec la pensée de contribuer aussi par mon silence, à laisser plus entière le repos que vous avez la sagesse de garder, en dépit des résistances que j'ai vu à un jour opposer à cette idée, je me ai un jour opposé à cette idée, je demeure persuadé, pour ma part, que d'autres de vos amis que le repos complet de corps et d'esprit reste le remède le plus topique à votre état. Et je compte beaucoup sur l'année, qui achemine de s'écouler, et où d'après toutes apparences, vous aurez joui d'un calme relatif pour vous permettre à bref délai une détente complète et un plein apaisement, grâce encore à la prochaine cure de diétine et pourvu que vous sachiez dans l'avenir garder dans l'espérance de votre activité, la mesure et la modération que tout vous recommande. Je ne puis donc, pour l'instant, que souhaiter avec vous que le voyage de diétine vous soit possible au plus tôt et j'espère avec la la des nouvelles vraiment satisfaisantes pour mon amitié.

Le même jour on n'aurait eue  
lettre, j'ai reçu celle de M. le prof.  
Hedemann qui vous m'annoncez. Sa  
sa netteté et son jugement contenu, cette  
lettre m'inspire toute confiance dans le  
caractère du travail entrepris par M. Hedemann  
et comme ce qu'il me demande me paraît  
se ramener à une collaboration des plus  
modestes, j'ai cru pouvoir essayer de  
l'entreprendre, en me contentant dans  
le domaine du droit civil français - le  
seul d'ailleurs dont il me parle - et  
débarrassant toute compétence pour un chat  
comparé plus général. Et est en ce sens que  
je tiens de répondre aujourd'hui même à Jéza.

Et n'est pas, d'ailleurs, que  
mes loisirs soient devenus plus larges. Après  
le petit intermède consacré, deux années durant,  
à un thème d'application pratique, qui  
me paraissent nécessaire pour préciser et  
concrétiser ma méthode, j'en ai  
revenu à mes études générales de  
philosophie du droit. En présence de cette  
et complexe nouveauté des idées, pour tout  
ce qui intéresse la connaissance et l'action  
dans lequel il faut maintenant insérer  
notre petite domaine propre, le champ de

L'investigation devient véritablement infinie  
et j'y suis, pour l'instant entièrement bégayé.  
Arriverai-je, par un série d'éliminations et  
de circonvolutions, à en dégager quelque chose de  
forme et simple à la fois qui vous donne un appui  
sérieux? j'en doute encore, bien que mon ambition  
se repose de plus en plus, au contact de réalités,  
Mais j'ai continué ma tentative, bien persuadé  
que si nous ne donnons pas corps à l'idée de  
justice, nous ne faisons rien qui vaille.

Bien cela, l'éducation de mes enfants  
me prend toujours davantage. Mon aîné était  
fait de telle sorte que j'ai pu tenir d'éprouver  
lui que les enfants s'élevaient tout seuls.  
Mais d'autres sont là pour m'enlever cette  
illusion. Et le garçon qui suit, à l'usage  
dextère, il est vrai, commence à m'écouter  
beaucoup. S'en fait vite l'infirmité de  
l'enseignement féminin qu'on nous offre ici.  
Est telle qu'il en faut à la maison. Peut  
être toutes pièces pour y suffire à la maison. Peut  
être cela n'est cela pour son intérêt. Mais  
la vie s'y accomode et le travail personnel  
s'en trouve souvent interrompu.

Vous voyez qu'il me reste peu de  
temps pour suivre minutieusement le programme.  
Je n'habite pas cependant <sup>à Paris</sup> avec vous que  
la P.P. combine avec un sérieux élargissement  
des inscriptions, il est probable constituer une  
amélioration notable dans l'organisation de notre  
suffrage. D'ailleurs l'idée de justice suffit à la recherche  
de ces choses précieuses nos respects et s'adresse à  
Madame Solihy, me rappelle bien amicalement à  
vous fils et me vous très cordialement et profondément attaché  
Fr. Lévy